

## Correspondance de Frédéric-Henri de Nassau à sa sœur Charlotte-Brabantine<sup>1</sup>

--

Frédéric-Henri de Nassau, est né le 29 janvier 1684 du quatrième mariage de Guillaume le Taciturne avec Louise de Coligny<sup>2</sup>. Il était le demi-frère de Charlotte-Brabantine, née du troisième mariage du Taciturne avec Charlotte de Bourbon-Montpensier.

Comme son frère aîné Maurice, Frédéric-Henri de Nassau n'aimait guère écrire. Le Fonds La Trémoille conserve seulement une quinzaine de ses lettres. La première écrite à l'occasion d'un mariage qu'aucun élément ne permet de dater et la dernière écrite semble t-il en 1623.

Toutes ces lettres sont inédites à l'exception de la lettre que Frédéric-Henri écrit en 1597 à sa sœur Charlotte-Brabantine après la capitulation de Rheinberg quant il apprit la demande en mariage de celle-ci par le duc de La Trémoille ; lettre qui a été publiée par Paul Marchegay en 1881 dans les *Mémoires de la Société de Statistique, Sciences, Lettres et Arts du département des Deux-Sèvres*<sup>3</sup> et reprise par ses biographes.

1

Sans lieu- Sans date  
à Charlotte-Brabantine de Nassau

Mademoiselle ma seur, il y avoit trop longtems que je ne recevoy de vos nouvelles et pensoy que vous vous aviés oubliés, car je pense que vous n'avés rien à faire où vous estes que de vous aller pomener, quand à moy vous savés bien qu'il faut que j'estudie à toute heure. Il y a dis ou douse iours que nous sommes retournés des noces où on a bien bu et danssé. Nous estions tous les iours cinq heures à table et après nous dansions une heure puis nous allions souper encore aussy longtems et nous dansions après jusques à quatre heures du matin et quasi toutes allemandes et nous ne fisions rien autre chose sis iours du lonc.

Après, j'ay esté avec nostre frère jusques à Wyck pour aler à la chasse avec luy un iour et puis encore à Ammersefort et le landemin, je le laisay et vins à Utrecht où on bu bien aussi ; et après je suis retourné à Leide où le laquais m'a trouvé. Je me suis toujours bien porté, Dieu merci. Ma seur, je vous baise bien humblemant les mains et vous prje de m'aimer bien touiours comme,

Vostre bien humble et obéissant frère  
à vous servir.

Henri de Nassau

Archives nationales, 1 AP 28/69

2

20 août 1597 – Camp devant Rijnberk<sup>4</sup>  
à Charlotte-Brabantine de Nassau

Mademoiselle, je suis fort aisse qu'il faille que je mette la main à la plume pour vous escrire ces bonnes nouvelles que la ville de Berc a esté prise par composition hier après disné après que l'on

---

<sup>1</sup> Commencé le 3 juin 2008.

<sup>2</sup> Frédéric-Henri de Nassau a été l'objet de nombreuses biographies : P. J. BLOK, *Frederik Hendrik, prins van Oranje*, J. M. Meulenhoff, Amsterdam, 1924 ; J. J. POELHEKKE, *Frederik Hendrik, prins van Oranje. Een biografisch drieliuk*, Walburg Pers Zutphen, 1978 ; J. G. KIKKERT, *Frederik Hendrik*, De Haan, Houten, 1986.

<sup>3</sup> Paul MARCHEGAY et Hugues IMBERT, "Lettres missives originales du seizième siècle (100 femmes et 200 hommes) tirées des archives du duc de La Trémoille", *Mémoires de la Société de Statistique, Sciences, Lettres et Arts du département des Deux-Sèvres*, 2<sup>ème</sup> Série, Tome XIX, 1881, p. 1-463, Lettre N° 281, p 408.

<sup>4</sup> Rheinberg (Rhéanie-du Nord-Westphalie), en néerlandais Rijnberk, était une place forte sur la rive gauche du Rhin en amont de Wesel. Prise par les Espagnols en 1590, elle fut reprise par Maurice de Nassau en 1597 et 1601.

l'eust bastue trois ou quatre heure. Je fus tousjours avec mon frère pour l'aider à parlementer, là où je fis si bien mon devoir, qu'à la fin ils se sont acordés et se sont rendus<sup>5</sup>. Je croy que nous irons dîner à la ville où nous burons à vos senté en disant : *trinc, trinc, trinc*. Je vous diray des bonnes nouvelles pour la duchesse d'Arscot<sup>6</sup>. C'est que son mary a esté tué devant Amiens par Monsieur de Rohan. Nous les allons voir sortir de la ville.

Je vous baise les mains et à ma seur d'Orenge aussy. Mes cousins vous baisent les mains. Adieu ma seur aimés moy bien tousiours et me tenés pour,

Vostre bien humble et obéissant frère  
et serviteur.

Pour signature,  
un monogramme formé de deux O  
entrelacés surmontés chacun d'un +

A Berc, ce 20 aoust.

Archives nationales, 1 AP 28/70

3

22 août 1597 – Camp devant Rijnberk  
à Charlotte-Brabantine de Nassau<sup>7</sup>

Madame, car vous la serés bientost, je m'estonne fort que vous avés abandonné le pauvre Monsieur de Rohan<sup>8</sup> pour en prendre un autre qui ne vous a pas fait tant de service que luy. Je m'asseure que s'il le savoit-il prenderoit aincontinent querelle avec luy et le défieroit au combat. J'ay esté fort estonné d'entendre ce changement. Je ne mi atandois nullement ; je ne me sçauois pas imaginer comme cela s'est fait sitost.

Je ne say comment vous remercier de ceste belle escharpe que m'avés envoyée. Si j'en ay de plus belles, je n'en ay pas que j'ayme tant. Quend je retourneray, je la raporteray toute gastée de sang des espagnols. Sy nous eussions prins la ville de force, je vous eusse envoyé force butain ; peut-estre que si nous prenons e[n]core des villes, je vous en apporteray. Tous mes cousins vous baisent les mains et moy aussy et vous [prie] d'aimer tousiours,

Vostre bien humble frère et serviteur

Henri de Nassau

Archives nationales, 1 AP 28/71

4

Sans date – Sans lieu  
à Charlotte-Brabantine de Nassau

Madame ma seur, vous m'excuserés bien s'il vous plais si je m'ause plaindre de vostre paresse car bien for longtemps que je n'ay eu nulles nouvelles de vous. Je croy que cest quelque enpeschement non pas que vous m'aiés oublié si cela estoit vous m'oriés jamais oublié person[n]e qui vous aime et honore plus que moy. Je croy parce que l'on ma mendé que ma mère est à cette heure auprès de vous, il n'y a chose au monde que je désire tant que de vous voir pour vous conter beaucoup de choses que je ne vous puis escrire en attendant que cet oneur m'avienne je vous supp[er]eroy de [croire] que je suis ay seray,

<sup>5</sup> Phrase citée par P. J. BLOK, *Frederik Hendrik*, p. 13 et J. J. POELHEKKE, p. 38.

<sup>6</sup> Marje de Brimeu, épouse de Charles de Croy, duc d'Arscot.

<sup>7</sup> Comme il a été dit ci-dessus cette lettre a été publiée par Paul MARCHEGAY et Hugues IMBERT, "Lettres missives originales du seizième siècle (100 femmes et 200 hommes) tirées des archives du duc de La Trémoille", *op. cit.*, p 408.

<sup>8</sup> Le 20 juillet 1597 le duc de Bouillon écrivait à Charlotte-Brabantine : « Mademoyselle, je este paresseus à vous escrire et non à vous servir, et an ce de quoy je panse vous tesmongner quelle a esté tousjours mon affection de vous servir. C'est ung mary quy se présente, des meilleures maisons, et en extraction et en biens, de France, quy est M. de La Trimoille ». Archives nationales, 1 AP 434/20 bis.

Madame ma seur,

Vostre bien humble, obéissant frère et  
serviteur

F. Henri de Nassau

Archives nationales, 1 AP 28/72

5

Sans date – Sans lieu  
à Charlotte-Brabantine de Nassau

Madame depuis que je suis icy j'ay fait trambler les ennemis qui aussy tost que j'ay esté icy s'en sont fuis de devant le fort de Cheguine et puis de cette ville. Je croy qu'ils ne feront guères de chose de cet esté, car ils disent à cette heure qu'ils veulent attendre que le quardinal soit revenu d'Espagne.

*Ick hebbe hier een groote veeranderingen ghenondewande monstre is seer verlift van een iou feou dje ghy vel gueentmvant ghj hefes te lesen gesien sy heit nooc een suste ick dienc dat hise ale ghepiert heit hij melis heurt alle laeghe een vitt en steuart ick en caen ou nient meer van hem siccherienen dan dat.* Je croy que vous entendés bien cela. Je vous supplje pour l'amour de luy que vous n'en parliez à personne.

Mes deus cousains, Ernest et Lodvic<sup>9</sup>, vous baisent les mains et à vostre petit-fils aussi, et moy aussi. Je vous supplie de luy dire et l'aseurer que je l'aime extraimement et que je suis son serviteur /2/ et à vous. Je vous supplie que vous soiés plus faschée à moy. Je say bien que vous estes de ce si bon naturel que vous me pardonnerés bien, car i'espère et je croy que vous aimés enquores bien.

Vostre bien humble, obéissant frère et  
serviteur

Henri de Nassau

Archives nationales, 1 AP 28/73

6

1599 – Sans lieu  
à Charlotte-Brabantine de Nassau

Madame, il y a sy longtemps que je n'ay eu de vos nouvelles que je suis fort en paine de vous, principalement asteure que vous estes grosse. Je vous prédís que ce sera un fils<sup>10</sup> comme l'autre, que je croy que vous aimés bien enquores, mais pas tant que celui que vous avés dens le ventre. Je croy que vous serés bien aise de savoir que mon cousain le conte Louis est général de la cavalerie. Mon frère s'en retournera bientost à La Haie parce que l'ennemy s'en est allé. Mon cousain Lodvic est fort amoureux de Mademoiselle de Marquet et aussy de Mademoiselle de Sitardgonde. Il ne sait à laquelle il se doit tourner. Adieu ma chère seur aimés [moy] tousiours, je vous en supplie. \$ \$ \$ \$ \$.

\$ Vostre bien humble, obéissant frère  
et serviteur

Henri de Nassau

Archives nationales, 1 AP 28/74

7

Sans date – Sans lieu

Madame ma seur, j'ay esté fort aise d'entendre de vos nouvelles par la dernière lestre que j'ay receue. Il y avoit fort longtenps que je n'en aurois eu. Puisque cest honeste homme vous va trouver, je vous veus mender par luy que je me nurire ché Monsieur l'embassadeur en Engleterre. Je euse bien

<sup>9</sup> Guillaume-Ludovic et Ernest-Casimir de Nassau, fils de Jean VI de Nassau-Dillenburg le frère de Guillaume Le Taciturne.

<sup>10</sup> En fait Charlotte-Brabantine donna le jour à une fille future comtesse de Derby.

désiré que ce eust esté en France pour avoir l'honneur de vous voir et mes beaux petis neveux auxquels je baise les mains et la bouche un million de fois et à vous aussy que je supplie me tenir tousiours en vos bonnes grâces et de croire qu'il n'y a personne qui vous aime et honore plus que moy qui suis,

Vostre bien humble, obéissant frère et  
serviteur

Henri de Nassau

Archives nationales, 1 AP 28/75

8

Sans date – Sans lieu  
à Charlotte-Brabantine de Nassau

Madame je ne say sy je dois tenir pour fausse ou parce que vous m'avés oublié que je n'ay point de vos nouvelles, car il y a desia fort longtemps que je n'en ai eu. J'ay tardé jusques icy a vous escrire si souvent comme je devois, mais c'est qu'il va sy peu de gens en France qu'il n'y a peresque point de moi. J'ay esté fort aise d'entendre que Monsieur de La Drinau se porte fort bien, qu'il est à Paris. Je voudrois bien estre auprès de vous. J'espère que ce sera plustost que je ne pense en atendent je vous suppliray de croire que je suis,

Madame,

Vostre bien humble, obéissant frère et  
serviteur

Henri de Nassau

Archives nationales, 1 AP 28/76

9

Sans date – Sans lieu  
à Charlotte-Brabantine de Nassau

Madame ma seur, il y a si longtemps que je n'ay point eu de vos nouvelles que je croy que vous ne vous resouvenés plus de moy. Je confesse m'a faute d'avoir esté si longtemps sens vous escrire, mais j'espère de mieux faire une autre fois. J'ay veu le portret de vostre petit-fils que ma mère a apporté, je le trouve fort beau en peinture, mais j'aimerois bien mieux le voir là où il est à cette heure, car j'espérerois de voir la mère aussi bien que le fils. On m'a dict que vous estes si fort changée, que je ne vous cognoitrois plus. J'espère que je le veray dens peu de temps. Peut-estre enquoires cest hiver qui vient. En atendent que j'aie ce contentement, je vous supplie de croire que je seray à jamais.

Vostre bien humble frère et serviteur.

Henri de Nassau

Archives nationales, 1 AP 28/77

10

29 novembre 1604 – L'Ecluse  
à Charlotte-Brabantine de Nassau

Madame ma seur, le sieur de Torsay vous allant trouver, je n'ay pas creu failir à vous mander combien j'ay esté mary d'entendre la mort de feu Monsieur de La Trimouille à quy j'avois voué tant de service. Ce qui me console plus c'est que en sa place, j'en pourray faire et à vous et à Messieurs vos enfans. J'espère que quelque iour la commodité se présantera que je vous pourray tesmoigner par effets et non point de paroles croies le donc je vous supplie et me tenés tousiour pour,

Vostre bien humble frère et serviteur.

F. Henri de Nassau

A L'Ecluse, ce 29<sup>e</sup> de novembre 1604.

Archives nationales, 1 AP 28/78

11

12 juin 1616 – La Haye  
à Charlotte-Brabantine de Nassau

Madame ma seur, Je n'ay peu vous avertir plutost de la recherche que je fay de la fille aînée de Monsieur le Lantgrave de Hessen<sup>11</sup>, d'autant que jusques ici il en a esté seulement parlé de part et d'autre par quelques amis communs. Mais à cest heure qu'ils ont amené l'affaire si avant qu'il semble qu'elle se pourra effectuer, i'ay creu estre de mon devoir de vous le faire entendre, m'asseurant que ce vous sera chose agréable, et que vous approuverez ceste alliance comme ont fait Madame ma mère, Messieurs mes frères, et Messieurs les Etats de ces Provinces Unies, et joindrez volontiers vos bons souhaits à ce que le tout se puisse parachever heureusement à la gloire de Dieu, au bien et honneur de nostre maison et à nostre commun contentement. De quoy je vous supplie bien humblement et de me vouloir conserver, l'honneur de vostre bonne grâce à l'égal de la dévotion que j'ay à estre pour tousjours,

Madame ma seur,

Vostre bien humble frère et serviteur.

F. Henri de Nassau

A La Haye, ce 12<sup>e</sup> de juin 1616.

Archives nationales, 1 AP 28/80

12

27 novembre 1618 – La Haye  
à Henri de La Trémoille

Monsieur, Le porteur de ceste est une jeune gentilhomme, quy m'a servy de page quy s'en va vous trouver pour vous rendre du service. Il m'a dit que vous luy avés fait l'honneur de l'accepter. J'espère qu'il vous servira à vostre contentement. Je vous supplie aussi de l'aimer et favoriser en quoy vous m'obligerez bien fort.

Madame vostre mère part demain d'icy pour s'en retourner<sup>12</sup>. Sans l'envie qu'elle a de vous voir, je croy que l'on l'eust arestée plus longtems en ce pais. Faites estat de moy, je vous supplie, comme d'un qui vous est entièrement aquis et qui recherchera les occasions de vous faire prestre par effect que je suis,

Monsieur,

Vostre bien humble et très affectionné  
oncle et serviteur

H. de Nassau

De La Haie, ce 27 novembre 1618.

Archives nationales, 1 AP 28/83

13

29 janvier 1619 – La Haye  
à Charlotte-Brabantine de Nassau

Madame ma seur, j'ay esté fort aise d'apprendre par vos lettres que le mariage de Monsieur vostre fils est en un si bon estat que l'on en espère bien tost l'acomplissement. Je vous eusse remercié de l'honneur que vous me faictes de m'en advertir, mais je receux vostre lestre comme je partoys à

---

<sup>11</sup> Le mariage de leur frère Henri était le grand souci de Mesdames de Nassau-Bourbon. Louise-Juliane avait proposé Elisabeth la fille du Landgrave Maurice de Hesse, mais ce projet échoua.

<sup>12</sup> A la suite de la mort de son frère aîné Philippe-Guillaume au début de l'année, Charlotte-Brabantine de Nassau s'était rendue à La Haye pour défendre ses intérêts et ceux de ses sœurs auprès de Maurice de Nassau, le nouveau prince d'Orange.

Utrecht. De sorte, que je n'ay la commodité de vous escrire qu'à ceste fois que Monsieur le comte de Laval m'a adverti, lequel se fait bien aimer icy. Je vous souhaite toutes sortes de contentemens en ce mariage, particulièrement à Monsieur vostre fils à quy je fait touche de plus près continués mais l'affection que vous m'avez promise. Je vous en supplie et assurés vous que vous ne la sauriés départir à personne qui vous aime et honore plus que moy qui suis,

Madame ma seur,

Vostre bien humble frère et serviteur.

F. Henri de Nassau

De La Haie, ce 29 janvier.

Avec vostre permission j'aseureray Mademoiselle vostre fille que je suis son serviteur et que je luy en souhaite bien et autant qu'à Monsieur son frère.

Archives nationales, 1 AP 28/81

14

18 aoust 1619 – Paris<sup>13</sup>

à Charlotte-Brabantine de Nassau

Madame ma seur, je ne say par où commencer à vous remercier de tant d'honneur que j'ay receu de vous depuis mon arrivée en ces quartiers. Je m'estime le plus heurus du monde, quand par mais services je pourray les recognoistre. J'euse esté fort mary sy vous eusiés pris la paine de venir en ceste ville, la chaleur est si grande que cela vous eust fait du mal. Je part demain au matin pour m'en retourner en Hollande, que si je vous y puis rendre du service, je vous supplie de me vouloir employer comme un >> que je veus avec toute sorte de commendemens et que j'orois en toutes occasions de vous le tesmoigner par des effects. Je vous diray que suis esté ce matin au presche qui a esté fort bien fait par le ministre que vous m'avez nommé. Je ne faudray de m'enquesté de ce que vous m'avez dit et vous en manderay ce que j'en auray appris. Aimés-moy tousiours bien, je /2/ vous supplie et aseurés-vous que vous ne sauriés sçavoir de personne qui vous honore plus que moy qui suis,

Madame ma seur,

Vostre bien humble frère et serviteur.

F. Henri de Nassau

De Paris, ce 18 d'aoust.

Archives nationales, 1 AP 28/82

15

2 décembre 1620 – La Haye

à Henri de La Trémoille

Monsieur Les témoignages que vous me donnés du ressentiment que vous avés de mon affliction m'obligent extrêmement et m'apportent grande consolation. Je vous en remercie très humblemant et je désire rien tent que de le pouvoir recognoistre par mes services. Faictes-moy l'honneur, je vous supplie de m'onorer de vos commendemens, je jeur de les exécuter de toute mon affection ce que je prie ce gentilhomme de vous dire particulièrement, mais je vous aseureray que je suis,

Monsieur,

---

<sup>13</sup> Frédéric-Henri de Nassau vint en France pour prendre possession de la principauté d'Orange au nom de son frère Maurice. Jean Héroard dans son journal mentionne qu'il arriva le 8 juillet à Amboise où était Louis XIII (*Journal d Jean Héroard*, tome II, p. 2624). Pontchartrain mentionne qu'il "assura Sa Majesté et depuis ceux de son conseil, que l'intention de son frère n'étoit point que rien fut changé ni innové à Orange, même au fait de la religion ; qu'il vouloit que les garnisons catholiques y fussent entretenues, et les habitans catholiques maintenus, comme du vivant de feu son frère, et en donna sa parole ; mais elle fut très mal observée, car, en moins de deux ou trois mois après, on y vit tout changer, et la plupart des soldats catholiques mis hors ". PONTCHARTRAIN (Paul Phélypeaux, sieur de), *Mémoires, op. cit.*, tome XVII, Paris, 1822, p. 287.

Vostre très humble oncle et serviteur  
H. de Nassau

La Haie, le 2 décembre.

Archives nationales, 1 AP 28/84

16  
12 octobre 1623 – Camp près de Rees<sup>14</sup>  
à Charlotte-Brabantine de Nassau

Madame ma seur, Le Sieur de Châteauneuf<sup>15</sup> s'en retournant vous trouver, je ne l'ay peu laisser partir sans vous renouveler les assurances de mon service et vous supplier de croire qu'en tout ce qui pourra vous toucher ou à accommoder ceus qui vous appartiennent, je m'emploiray touiours de tout mon pouvoir pour leur rendre toutes sortes de services, et particulièrement s'il s'offre icy quelque occasion pour en rendre à Monsieur de Laval vostre fils, assurés vous, je vous supplie qu'il ne manquera pas à moy qu'il ne reçoive tout contentement en ce qu'il pourroit désirer. Disposés donc de moy comme vous jugerés le plus à propos et croiés que je suis,

Madame,

Vostre bien humble frère et serviteur  
Henri de Nassau

Du camps près de Rees, le 12 octobre.

Archives nationales, 1 AP 28/79

- § -

Jean Luc TULOT, F 22000 SAINT-BRIEUC, 8 juillet 2008

---

<sup>14</sup> Rees (Rhéanie-du Nord-Westphalie), était une place forte sur la rive droite du Rhin en aval de Wesel.

<sup>15</sup> Charles de Marconnay, seigneur de Châteauneuf, était un gentilhomme huguenot du Mirabelais au service des La Trémoille. Il avait accompagné en 1620 Frédéric de La Trémoille lors de son Grand Tour en Europe et était resté à ses cotés en 1621 et 1622 en Hollande. Alors que Frédéric de La Trémoille, comte de Laval, était rentré en France, ses oncles ne lui ayant donné aucune fonction, Charles de Marconnay avait repris son service aux Provinces-Unies pour la campagne de 1623.